ASSEP34

De: Daphné Glaser [daphneglaser@gmail.com]

Envoyé: samedi 25 août 2018 16:46

À: ASSEP34

Objet: Fwd: Résultats du questionnaire Aide Sociale

Monsieur Thomas bonjour,

J'ai saisi les données de SG sur aides-sociales.fr

Pouvez-vous évaluer à quelles aides elle pourrait prétendre. Et ensuite constituer les dossiers. N'a t-elle pas droit à des tarifs réduits d'électricité par exemple?

...

Pouvez-vous ordonner la mutation vers l'agence Maaf la plus proche svp?

Sur le document excel de ses dépenses que vous m'avez montré, pourriez-vous, en plus des charges IRR et taxes hab et foncières indiquer les montants annuels reçus de la famille (de Urs Glaser, Anna Glaser, Daphné Glaser, Dora Maltz, Nicole Maugis). Il serait bon de comptabiliser aussi les suppléments versés par le père d'Eliot.

Vous pouvez continuer le classement comme vous le faite en continuant à intégrer les nouvelles decouvertes.

J'étais très contente de vous rencontrer et aussi satisfaite du travail abattu. Bravo.

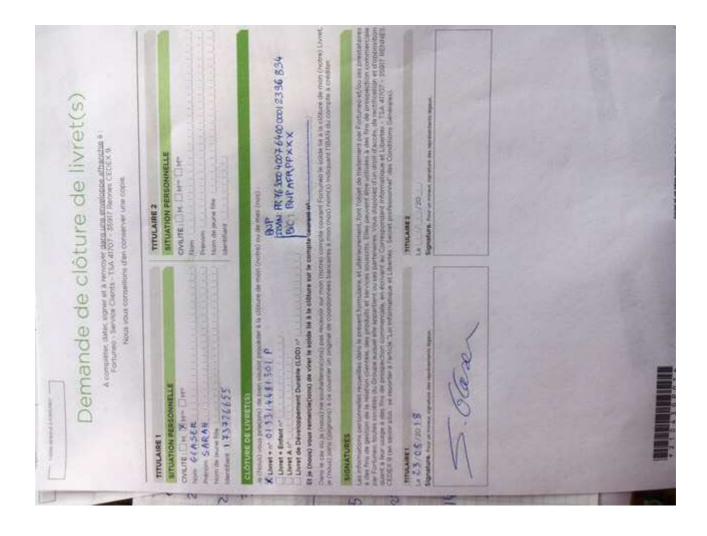
Il faut continuer à faire le suivi de l'admin de SG. Faire les dossiers et courriers et démarches pour elle tout en essayant de lui en apprendre un maximum... Si ce n'est que lui faire perdre cette tendance à la procrastination ce serait déjà le top.

Je crois qu'une demi journée de présence par mois auprès d'elle est un minimum. Pour le suivi du courrier, je vais tenter de la convaincre de prendre ces courriers en photo et de les envoyer. Ce sera déjà pas mal. Si Ca ne marche pas on envisagera le transfert de courrier.

J'essayerai de faire un point tel avec vous au moins une fois par mois et plus si necessaire. De votre côté n'hésitez pas les sms.

Vous trouverez ci-joint le formulaire fortuneo rempli et signé.

On ne recule pas c'est déjà ça! Bon week-end. Daphné Glaser



----- Message transféré -----

De: <contact.aide.sociale@gmail.com>

Date: sam. 25 août 2018 à 15:38

Objet : Résultats du questionnaire Aide Sociale

À: <daphneglaser@gmail.com>

Bonjour,,

Merci d'avoir répondu au questionnaire d'Aide-Sociale.fr

Notez bien que les aides sociales qui vous seront proposées ne sont données qu'à titre indicatif en fonction des éléments que vous nous avez fournis.

Seul l'organisme habilité à attribuer l'aide (CAF, Pôle Emploi...) pourra au final décider si vous y avez droit ou non

En cliquant ci-dessous, vous accéderez aux résultats et à la liste des aides sociales auxquelles vous pouvez prétendre :

Résultat du Questionnaire